



APPEL à COTISATION pour 2019

Comme vous le savez l'ANR fonctionne principalement grâce à nos cotisations.

Récemment notre Bureau national a pu payer des Avocats pour défendre nos droits notamment en matière de parité hommes-femmes.

Localement ces cotisations nous permettent d'offrir un colis de Noël à nos aînés âgés de 85 ans et plus. Ces colis sont distribués par des bénévoles qui consacrent un peu de leur temps libre sans jamais demander de compensation quelle qu'elle soit.

Régulièrement notre trésorier envoie un rappel aux retardataires, cela coûte du temps, des frais de papier, des frais d'envoi, c'est autant d'argent que nous ne mettrons pas au service de nos adhérents pour nos actions sociales.

Je vous demande donc d'être vigilant et de régler votre cotisation sans attendre la lettre de rappel.

Je vous en remercie vivement.

Le montant des cotisations pour 2019 est simplifié.

La cotisation est la même pour tous les retraités sans distinction d'appartenance

COTISATION INDIVIDUELE avec la revue La Voix de l'ANR 22 ,00 euros

COTISATION INDIVIDUELLE sans la revue La Voix de l'ANR13,00 euros

COTISATION COUPLE avec la revue La Voix de l'ANR.....35,00 euros

COTISATION COUPLE sans la revue La Voix de l'ANR26,00 euros

COTISATION REVERSION.....13,00 euros

le chèque est à libeller à l'ordre de « ANR 84 »

Et à retourner avec le papillon ci-joint à l'adresse suivante :

ANR 84 chez monsieur Michel Roquefort

314 rue Henri Barbusse

84000-AVIGNON

Si vous souhaitez un prélèvement automatique , joindre un RIB